

<https://maromme.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article373>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IEN Circonscription
Maromme

Prévention et prise en charge des violences en milieu scolaire

- ADMINISTRATIF - signalement -

**GUIDE
D'ACCOMPAGNEMENT
EN CAS D'INCIVILITÉ
OU D'AGRESSION
DANS LE CADRE
DE VOS FONCTIONS**

À destination
des personnels du premier degré

Date de mise en ligne : jeudi 13 octobre 2022

Copyright © Circonscription de Maromme - Tous droits réservés

Prévenir les violences, sous toutes ses formes, contribue à éviter une dégradation du climat scolaire.

Les violences peuvent revêtir différentes formes : coups, bousculades, insultes, harcèlement, cyber violences, vols, violences sexuelles, violences à caractère sexiste, discriminations racistes, antisémites ou homophobes, dommages aux locaux ou aux matériels, aux biens personnels, port d'armes, intrusions, etc.

L'objectif de cette prévention est de restaurer le respect dû aux personnes, en particulier aux professeurs et aux victimes de violence, et d'aider les personnels en poste dans des établissements ou des environnements difficiles.



[Téléchargement Direct](#)



[Téléchargement Direct](#)



[Téléchargement Direct](#)